

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE CHARENTE MARITIME**  
**COMMUNE DE MONTENDRE**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2018**

Convocation du 22 juin 2018 – Transmise le 22 juin 2018 – Affichée le 22 juin 2018

\* \* \* \* \*  
- - - - -

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE – CHARDES – VALLET, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Patrick GIRAUDEAU.

**PRESENTS :** MM GIRAUDEAU P., DIEZ E., POUJADE Y., LATHIERE M., FABIENBOURDELAUD I., POUJADE L., GLEIZES-NOCENTINI E., PIEFORT D., NICOLLE S., TACHDJIAN-GERVAIS J., MAIMBOURG S., LATHIERE-JOLY R., CAILLET F-X., CRIARD-HERAUD J., PERRAULT A-L.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** MM. Céline BRIAUD (Pouvoir à Monsieur Patrick GIRAUDEAU), Jean-Pierre BOURDELAUD (Pouvoir à Madame Isabel FABIENBOURDELAUD), Bernard LALANDE (Pouvoir à Monsieur Yves POUJADE), Didier DEFAYE (Pouvoir à Madame Elisabeth DIEZ), Marie-Françoise GRUEL (Pouvoir à Madame Roseline LATHIERE-JOLY).

**Absents excusés :** MM. Marie-Noëlle TUGAS, Christophe BOULLE, Nathalie LAUZEL.

Madame Jacqueline TACHDJIAN-GERVAIS est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2018. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

\*\_\*\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

**DELIBERATION n° 017240DE270620181 :**  
**OBJET : AVENANT AU BAIL DE LOCATION LOCAUX GENDARMERIE :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au terme d'un acte administratif en date du 1/10/2002 et renouvelé successivement tous les 9 ans dont le dernier date du 4/10/2011, la Commune de Montendre a donné bail à l'Etat, pour une durée de 9 années entières et consécutives qui a commencé à courir le 1<sup>er</sup> octobre 2011 pour se terminer le 30 septembre 2020, un ensemble immobilier à usage de caserne, sis 43 Boulevard de Saintonge à Montendre.

Au terme de la révision triennale intervenue le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et selon l'estimation faite par le service du Domaine, le loyer initial est maintenu à 84 976,74 € jusqu'au renouvellement du bail en 2020.

Toutefois, la Gendarmerie, par proposition d'avenant, demande à la Commune de Montendre de substituer dans le paragraphe « PRIX DU BAIL », le libellé suivant : « Ce loyer sera payable

trimestriellement, à terme échu sur mandat du CAFZ BORDEAUX » par la mention suivante « Ce loyer sera payable trimestriellement, à terme échu sur mandat du SGAMI sud-ouest, centre de services partagés Chorus Gendarmerie Nationale ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Autorise le Maire à signer l'avenant au bail de location du 01/10/2011 passé avec la Gendarmerie Nationale,
- Précise que les modalités de révision du loyer demeurent inchangées de même que toutes les autres clauses et conditions de la location.

#### **DELIBERATION n° 017240DE270620182 :**

#### **INDEMNITE DE RESPONSABILITE AUX REGISSEURS DE RECETTES :**

Monsieur le Deuxième Adjoint explique qu'afin de faciliter l'encaissement des recettes, il existe à Montendre, plusieurs régies de recettes. Plusieurs agents municipaux sont ainsi chargés, dans certaines conditions et de façon très encadrée d'encaisser des recettes en lieu et place du comptable public assignataire.

Les régisseurs sont nommés individuellement, également par décision du Maire, après avis conforme du comptable public assignataire.

Les régisseurs, lorsqu'ils manipulent des fonds publics, engagent leur responsabilité personnelle et pécuniaire. Au regard des responsabilités liées à leur fonction, ils peuvent percevoir une indemnité de responsabilité.

A la demande du comptable public assignataire, il apparaît nécessaire d'actualiser les délibérations octroyant cette indemnité de responsabilité.

Vu l'arrêté du ministre du budget en date du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité alloué aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents,

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des agents,

Pour permettre aux régisseurs titulaires de couvrir les frais de cautionnement et d'assurance personnelle auxquels ils sont astreints, le Maire propose d'octroyer une indemnité de responsabilité pour les régies suivantes :

- Régie droits de place des foires et marchés,
- Régie entrées du Bassin Ludique,
- Régie droits d'inscriptions de la Médiathèque,

- Toute régie qui pourrait être créée dans le cadre d'activités communales le nécessitant.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'octroyer une indemnité de responsabilité au taux maximum prévu par la réglementation en vigueur, aux agents régisseurs titulaires en charge des régies mentionnées ci-dessus.

- Précise que le montant de cette indemnité sera automatiquement actualisé en fonction de l'évolution des taux et montant de référence fixés par l'arrêté du Ministre du Budget du 3 septembre 2001 ou de tout texte s'y substituant.

#### **DELIBERATION n° 017240DE270620183 :**

#### **CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES PAR SOLURIS**

Le Maire expose que les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc.

Simultanément, les dispositifs de contrôle liés aux nouvelles technologies se multiplient (vidéosurveillance, applications biométriques, géolocalisation, etc.) et le recours au réseau Internet facilite le développement des téléservices locaux de l'administration électronique à destination des administrés.

Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes, administrés de la collectivité ou autres usagers, ainsi que sur les agents et élus des collectivités.

La loi *Informatique et Libertés* fixe un cadre à la collecte et au traitement de ces données afin de les protéger, dans la mesure où leur divulgation ou leur mauvaise utilisation est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés des personnes, ou à leur vie privée.

Le *Règlement Général sur la Protection des Données* (RGPD) vient renforcer les dispositions actuelles. Il prévoit, notamment, que tout organisme public a l'obligation de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD).

Les maires et présidents d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale sont responsables de ces traitements informatiques et de la sécurité des données personnelles qu'ils contiennent. Ils peuvent ainsi voir leur responsabilité, notamment pénale, engagée en cas de non-respect des dispositions de la loi.

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) préconise d'engager la mise en conformité au RGPD dans le cadre de démarches mutualisées.

Afin d'accompagner les collectivités à respecter leurs obligations en matière de protection de données à caractère personnel, le syndicat mixte SOLURIS propose d'assurer le rôle de délégué à la protection des données, de manière mutualisée pour l'ensemble de ses adhérents (DPD externe).

En tant que DPD, SOLURIS aura la charge de piloter la mise en conformité face aux différentes dispositions relatives à la protection des données personnelles.

Le DPD doit informer et conseiller le responsable des traitements, il doit contrôler le respect du cadre juridique et coopérer avec la CNIL.

Le délégué contribue également à une meilleure application du RGPD et réduit ainsi les risques juridiques pesant sur le maire.

Pour s'acquitter de sa tâche, le délégué à la protection des données doit disposer de la liberté d'action et des moyens qui lui permettront de recommander des solutions organisationnelles ou techniques adaptées. Il doit pouvoir exercer pleinement ses missions, en dehors de toute pression, et jouer son rôle auprès du maire.

L'accompagnement à la protection des données de SOLURIS comprend des prestations de sensibilisation, de formation et la fourniture de documents et livrables opposables.

Le financement de l'accompagnement de SOLURIS est assuré par le paiement de la cotisation annuelle dont le montant a été augmenté dans ce but en 2018 (+0,1 €/habitant pour les communes, + 10% pour les autres structures avec un plafonnement à 500 € maximum d'augmentation annuelle).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
- Vu le règlement général sur la protection des données n°2016/679,
- Vu la délibération 2018.25 du Comité Syndical de Soluris en date du 22 mars 2018,

**Décide :**

- D'autoriser le maire à signer le contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles proposé par SOLURIS.

#### **DELIBERATION n° 017240DE270620184 :**

#### **CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION MAMUSE ET MEDUQUE DANS LE CADRE DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES :**

Madame le Premier Adjoint expose qu'auparavant gérée par l'association Les P'tits Lutins des 3 monts et à sa demande, l'association Mamuse et Méduque a repris l'activité de Relais Assistantes

Maternelles (RAM) des trois monts au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Des dispositions ont été prises entre les deux conseils d'administration afin d'assurer la reprise de la totalité de l'activité. Une convention de transfert a été mise en place.

Dans les mêmes conditions qu'auparavant mais pour le compte du nouveau gestionnaire, Mamuse et Méduque sollicite donc une contribution financière de la part de la commune de Montendre afin d'assurer, pour les années à venir, la continuité du service.

Il est donc nécessaire de procéder à la passation d'une nouvelle convention applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour le financement de l'activité du RAM prenant en compte le changement d'association gestionnaire.

Les éléments essentiels de cette convention sont les suivants :

- L'association s'engage à proposer, sur le territoire Montendrais, des activités relevant des Relais Assistantes Maternelles, et ce à la hauteur 1/3 d'équivalent temps plein annuel en dehors des temps réservés à la gestion administrative du service ;
- La Commune s'engage à verser une subvention d'un montant annuel de 7 472 € chaque année au mois de juin ;
- La Commune s'engage à mettre à disposition des locaux adaptés aux activités du Relais Assistantes Maternelles, sous réserve :
  - de disponibilité ;
  - de la formulation une demande précisant les salles et les horaires souhaités ;
  - d'avoir une assurance couvrant ses activités ;
- La convention est conclue pour une année, renouvelable par tacite reconduction, à défaut d'avoir été dénoncée dans un délai de deux mois avant la date d'anniversaire de sa signature par l'une des deux parties.

#### **DELIBERATION n° 017240DE270620185 :**

#### **TRANSFERT AU SDEER DE LA COMPETENCE « INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES » :**

Monsieur le Quatrième Adjoint rappelle que, par délibération n° 017240DE0404201623 en date du 4 avril 2016, le Conseil municipal a adopté la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equiperment Rural de Charente Maritime (SDEER) afin que celui-ci puisse exercer une compétence optionnelle pour le développement des infrastructures de recharge électrique sur le Département de la Charente Maritime.

Le SDEER a depuis élaboré, en collaboration avec le Conseil Départemental de Charente Maritime, un schéma de déploiement de plus d'une centaine de bornes de recharge rapide selon la répartition suivante :

- 57 bornes de recharge « fermes » ;
- Le restant des bornes « optionnelles ».

Pour les communes sur le territoire desquelles le SDEER perçoit la Taxe communale d'acheminement de l'électricité, les bornes « fermes » seraient entièrement prises en charges par le SDEER (investissement et coûts de fonctionnement et maintenance).

Les conditions de déploiement et de prises en charge des bornes optionnelles seront définies ultérieurement après retour sur l'utilisation des bornes « fermes ».

L'étude du SDEER et du Conseil Départemental fait ressortir la possibilité d'implanter deux bornes de recharge sur la Commune de Montendre : une « ferme » et une « optionnelle ».

Afin que le SDEER puisse engager les démarches de recherche de financement de cette opération et qu'il puisse réaliser l'installation de la borne de recharge « ferme » sur Montendre, il est nécessaire que la Commune souscrive à la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électrique » auprès du SDEER.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2224-37 permettant le transfert de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » (ci-après : IRVE) aux autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'électricité visées à l'article L2224-31 du même code ;

Vu les statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER) approuvés par l'arrêté préfectoral du 13 juin 2017, notamment l'article 2 (c) relatif à la recharge de véhicules électriques et les articles 3 et 4 relatifs au transfert et à la reprise des compétences à caractère optionnel, respectivement ;

Considérant le schéma départemental de recharge de véhicules électriques élaboré par le Conseil départemental de la Charente-Maritime, dans lequel la Commune de Montendre est concernée par le réseau principal, avec 1 borne et par le réseau optionnel, avec 1 borne ;

Considérant la délibération n° C2017-17 du Comité syndical du SDEER relative à la mise en place de la compétence IRVE, par laquelle le SDEER décide de déployer une infrastructure de recharge de 57 sites identifiés dans le schéma départemental et que, pour ce projet, le SDEER a décidé :

- soit de prendre en charge la totalité de l'investissement pour les bornes installées sur le territoire de communes où il perçoit la TCCFE (raccordement électrique, fourniture et pose des bornes, aménagement du site, notamment) ;
- soit que, lorsqu'il ne perçoit pas la TCCFE pour leur territoire, le SDEER sollicitera des communes concernées une contribution de 80 % du montant d'investissement (moins les éventuelles subventions) pour les bornes installées sur leur territoire ;
- décide de prendre en charge la totalité des frais de fonctionnement associés à l'exploitation des bornes ;

Considérant que la Commune de Montendre rentre dans la catégorie des collectivités sur le territoire desquelles le SDEER perçoit la TCCFE ;

Décide :

- de transférer au SDEER la compétence optionnelle « Infrastructure de recharge de véhicules électriques » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité ;
- de donner mandat à Monsieur le Maire et au Premier Adjoint pour signer tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ce transfert ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

**DELIBERATION n° 017240DE270620186 :**

**ADHESION A LA MISSION OPTIONNELLE DE RENFORT ET DE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE MARITIME :**

Monsieur le Deuxième Adjoint explique que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente Maritime a développé des missions optionnelles non comprises dans les missions de base auxquelles les collectivités qui lui sont affiliées sont adhérentes de plein droit.

Parmi ces missions optionnelles, le Centre de Gestion a développé un service de renfort et de remplacement afin de pouvoir proposer aux collectivités souscriptrices et la possibilité pour les collectivités d'y faire appel en tant que besoin.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion propose la mise à disposition de personnels (en contrats) telle que prévu à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pour effectuer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou pour assurer des missions temporaires.

Une convention précisant les tâches confiées à l'agent, la durée de la mission et le remboursement de la mise à disposition est conclue entre la collectivité et le Centre de Gestion pour chaque poste qui nécessiterait de recourir aux services d'un agent mis à disposition par le Centre.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à faire appel en tant que besoin au service de remplacement et de renfort et à signer la convention de mise à disposition afférente.

**DELIBERATION n° 017240DE270620187 :**

## **CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION SOLIDARITES JEUNESSES INTERNATIONALES :**

Monsieur le Quatrième Adjoint expose que, comme chaque année, l'association Solidarités Jeunes Internationales organise un certain nombre de chantiers sur le territoire communal :

- Du 4 au 25 juin 2018 puis du 30 juillet au 13 août 2018 : restauration de la crypte de l'église de Vallet ;
- Du 14 mai au 29 octobre 2018 : Projet « Pôle environnement » : animation d'un jardin pédagogique collectif et de sensibilisation à l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- Du 19 juin au 28 août 2018 : Projet « La Maison des Bateleurs Ouverte » : participation à la vie de la maison et aux différentes activités : vie collective, échanges interculturels, travaux sur le site de la Maison, réhabilitation des espaces verts, potagers et taille de pierre ;
- Du 6 au 27 août 2018 : Projet « Devenons éco-citoyens » : rencontre de jeunes d'horizons et de cultures différents afin de co-construire leur vision de l'éco-citoyenneté ;
- Du 3 au 24 septembre 2018 : Rénovation des remparts du château ;
- Du 22 au 29 octobre 2018 : Projet « Le Jardin Potager automnal » : participation à la vie de la maison et aux différentes activités : vie collective, échanges interculturels, entretien du jardin potager.

Afin que ces chantiers puissent avoir lieu et bénéficier des subventions accordées par la Communauté de Communes de la Haute Saintonge, il est nécessaire d'adopter les deux conventions tripartites encadrant leur réalisation.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Adopte les deux conventions à passer avec l'Association Solidarités Jeunes Internationales et la Communauté de Communes de la Haute Saintonge encadrant la réalisation de ces chantiers ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

### **Affaires diverses :**

Monsieur Patrick GIRAUDEAU donne compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire pour la période du 30 mars 2018 au 19 juin 2018 (annexé au présent compte-rendu).

Monsieur le Maire dresse un bilan très positif du Festival Free Music 2018, qui s'est déroulé les 22 et 23 juin. La gestion de la manifestation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du site a donné toutes satisfactions, notamment en ce qui concerne l'accès et le stationnement des véhicules.

Madame DIEZ souligne l'implication des services municipaux et, particulièrement, des services techniques dont l'investissement important est indispensable à la réussite du festival.

Monsieur GIRAUDEAU évoque ensuite l'évolution du Parc Mysterra depuis son ouverture le 5 mai dernier.

Le mois de mai a été problématique du point de vue météorologique, ce qui a, bien entendu, eu un impact négatif sur la fréquentation, d'autant plus que les rares jours de beau temps ont été en semaine et non le week-end.

Des adaptations ont été et sont nécessaires au vu des premiers retours. Entre autres éléments, une tarification spécifique va être mise en place pour les visiteurs n'arrivant qu'en cours d'après-midi. Une nouvelle campagne de communication (radio et affichage notamment) va être lancée.

Sandra NICOLLE demande s'il est retiré des éléments des retours sur les réseaux sociaux. Monsieur GIRAUDEAU confirme que le personnel du Parc y est attentif.

Madame LATHIERE-JOLY indique qu'elle a lu dans le bulletin qu'un nouveau plan de ville allait être publié. Elle demande s'il prévoit de compléter la numérotation et les éventuelles dénominations de rue manquantes.

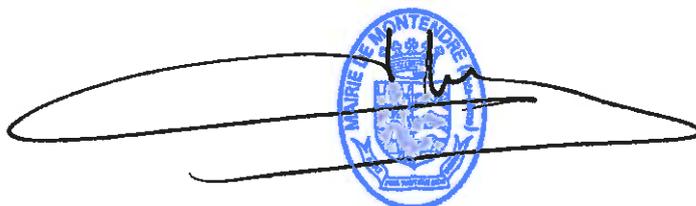
Monsieur GIRAUDEAU explique qu'il s'agit d'un plan de ville destiné à être mis à disposition des habitants ou visiteurs pour se repérer sur Montendre, Chardes et Vallet mais pas d'une remise à plat de la numérotation ou des dénominations de rues.

Madame CRIARD-HERAUD fait valoir qu'il conviendrait de faire le point sur ce sujet car plusieurs maisons ne sont pas numérotées et certains lieux-dits ne sont pas indiqués.

Monsieur le Maire demande à ce que le point soit fait par la Police municipale et les services techniques.

Rien ne restant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h40.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp features a coat of arms in the center and the text 'MAIRIE DE MONTENDRE' around the perimeter. The signature is a stylized, cursive 'P. Giraud'.

Patrick GIRAUDEAU

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire :

période du 30/03/2018 au 19/06/2018 :

Item : Prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget :

<i>Date</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant TTC</i>
06/04/2018	SAS FORNEL FRERES	Dentrées restaurant scolaire.	232,12
06/04/2018	AKZO NOBEL DISTRIBUTION SAS	Peinture vallet.	376,54
06/04/2018	PPG DISTRIBUTION	Fournitures entretien et peinture volets mairie de Vallet	797,34
06/04/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Cartouches imprimante ateliers.	59,89
06/04/2018	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Panneau partenaires financiers tapis solaire bassi	853,20
06/04/2018	L'ECHOPPE SARL	Vêtements de travail CAE FREMIN et GUARRETI resta	215,52
06/04/2018	ANTARGAZ	Location citerne salle des fêtes Vallet du 01/01/1	200,57
06/04/2018	LEASE GROUP PUTEAUX FDS	Location copieurs du 10/04 au 09/07/2018 mairie, é	1 455,60
06/04/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Fourniture et pose d'un flash panneau de signalisat	884,36
06/04/2018	SOLURIS	Renouvellement contrat maintenance école élémentai	2 449,00
09/04/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Réparation réseau pluvial au Guâ Vallet.	4 313,13
09/04/2018	DUREPAIRE SAS	Granulés bois chaudière gymnase.	1 713,71
09/04/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules 1ère quinzaine mars + gaz église Vallet	777,74
09/04/2018	SAS FORNEL FRERES	Dentrées restaurant scolaire.	248,70
09/04/2018	SIRF	Dentrées restaurant scolaire.	800,84
09/04/2018	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Boite de craies blanches mairie.	0,95
09/04/2018	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Presse bibliothèque.	38,06
09/04/2018	SICLI - CHUBB FRANCE	Vérification extincteurs sur bâtiments publics.	1 741,92
09/04/2018	SICLI - CHUBB FRANCE	Vérification sorties secours bâtiments publics.	1 977,60
09/04/2018	SICLI - CHUBB FRANCE	Vérification alarmes bâtiments communaux.	426,82
09/04/2018	SARL ALBERT	Modification tuyauterie eau froide cuisine village de vacances	249,17
09/04/2018	SUEZ RV OSIS OUEST	Vidange bacs à graisse restaurant scolaire.	365,97
09/04/2018	AUTO PNEUS SERVICE - GOURAUD Olivier	Réparation véhicules mercedes et ford transit.	726,84
09/04/2018	SARL ALBERT	Entretien chaudière presbytère.	143,00
09/04/2018	SARL ALBERT	Dépannage chauffage maison des bateleurs.	74,25
11/04/2018	COOPERATIVE REGIONALE	Dentrées don du sang et location véhicule ateliers	240,43
11/04/2018	SIRF	Dentrées restaurant scolaire.	1 323,00
11/04/2018	TRANSFOURMET OPERATIONS SAS	Dentrées restaurant scolaire.	1 802,88
11/04/2018	ANTARGAZ	Livraison gaz logement 22 rue des Genêts + location citerne	1 076,03

11/04/2018	BMSO - POINT P	Fournitures entretien.	2 385,39
11/04/2018	CEDEO	Fournitures entretien et petit matériel.	1 396,75
11/04/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien + location matériel.	1 231,59
11/04/2018	YESSS ELECTRIQUE	Petit matériel électrique ateliers.	396,11
11/04/2018	FABREGUE IMPRIMERIE	Fournitures administratives et imprimés état civil	572,64
11/04/2018	SARL JARDIFLOR	Terreau + plants de fleurs chardez + gerbes cérémonie	214,57
11/04/2018	APAVE SUDEUROPE	Contrôle électrique église vallet.	142,08
11/04/2018	APAVE SUDEUROPE	Contrôle électrique stade La Taulette.	200,04
11/04/2018	APAVE SUDEUROPE	Contrôle électrique marché couvert.	156,82
11/04/2018	APAVE SUDEUROPE	Contrôle électrique halles.	159,06
11/04/2018	SARL GAM	Marquage au sol voirie passages piétons, stops...	3 998,40
11/04/2018	HORIS SAS	Réparation sauteuse restaurant scolaire.	222,96
11/04/2018	SARL ALBERT	Réparation chauffage école maternelle.	473,90
11/04/2018	SAS JEAPI DESK CENTRE	Contrat entretien copieurs Mairie, écoles et bibliothèque	1 295,26
11/04/2018	SOLURIS	Cotisation 2018 + assistance formation + sécurité	8 023,00
16/04/2018	BRUNET Jean-Marc	Pain mars restaurant scolaire.	329,46
16/04/2018	BRUNET Jean-Marc	Pain don du sang du 30 mars 2018.	21,25
16/04/2018	A2C SERVICES	Doubles clés.	33,00
16/04/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Cartouche imprimante compta.	179,90
16/04/2018	SARL SNM	Fournitures et petit outillage.	296,62
16/04/2018	SGDS - PROPNET	Produits d'entretien.	981,36
16/04/2018	LAROCHE MOTOCULTURE	Petit outillage espaces verts.	313,60
16/04/2018	TOURBIERES DE FRANCE - EVADEA	Terreau avec engrais espaces verts.	1 481,57
16/04/2018	RABOTIN SAS	Location mars conteneur château.	95,76
16/04/2018	SARL ALBERT	Remplacement adoucisseur d'eau cuisine village de vacances	1 424,47
16/04/2018	ALLIANCE FORETS BOIS	Plantation de feuillus forêt.	652,25
16/04/2018	SARL BOUTEILLER FRERES	Réparations véhicule ford transit.	234,29
16/04/2018	SAS CORBI GARAGE	Réparation véhicule boxer.	76,40
16/04/2018	LAROCHE MOTOCULTURE	Réparation divers matériel espaces verts Debrou	222,03
16/04/2018	SASU ADHE PUB	Réfection de deux panneaux de signalisation	72,00
16/04/2018	CIPECMA	Formation recyclage CACES agents services technique	3 360,00
18/04/2018	VALGO	Désamiantage ex gare en M/SAP.	10 200,00
18/04/2018	VALGO	Désamiantage maison garde barrières.	9 268,80
18/04/2018	TECHNO-BAT AQUITAINE	Colle et ciment carrelage bassin ludique.	1 077,60
18/04/2018	COUTAUD MANUTENTION	Echelle 3 plans ateliers.	240,60
18/04/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Grille de protection à barreaudage château.	624,00
18/04/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Urinoir WC publics place R Paillé et table inox restaurant scolaire	1 332,00
18/04/2018	SPA ARRONDISSEMENT SAINTES	Prestation de service capture et gestion de la fourrière	1 482,30

18/04/2018	SILLIKER SA		Frais d'analyses denrées restaurant scolaire.	107,36
18/04/2018	SAS ALEXIA - INTER HOTEL		Frais d'hôtel formation MARQUISEAU et AUDOUIT "traitement eaux de piscine"	362,68
18/04/2018	L'ENSEIGNE LA POSTE - Service Encaissement		Envoi collissimo.	18,15
20/04/2018	APRIL ENTREPRISES ET COLLECTIVITES		Contrat risques statutaires personnels CNRACL.	28 015,57
23/04/2018	SOLENTIS SA		Equipements composites terrain de base ball.	3 864,00
23/04/2018	SARL BLAMONT ET FILS		Combustible école élémentaire.	6 840,00
23/04/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION		Café thé + petit matériel informatique adaptateur	90,93
23/04/2018	SAS FORNEL FRERES		Denrées restaurant scolaire.	431,38
23/04/2018	CACC		Fournitures entretien.	200,74
23/04/2018	SA FABIEN MATERIAUX		Gants + casques agents	49,82
23/04/2018	SARL BOUE FRERES		Fournitures entretien ateliers.	466,88
23/04/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE		Fournitures entretien charades.	166,60
23/04/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS		Petit matériel arrosage espaces verts.	99,63
23/04/2018	M.M.S.17 - DELHOUME Bastien		Fournitures de bouchons pour barrière charades.	60,00
23/04/2018	MEDAN S.A.		Conteneur espaces verts.	362,40
23/04/2018	SA DOUBLET		Vitrine extérieure murale cinéma.	247,20
23/04/2018	MILAN PRESSE		Livres bibliothèque.	221,96
25/04/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION		Carburant véhicules 2è quinzaine mars.	905,48
25/04/2018	COOPERATIVE REGIONALE		Eau minérale ateliers.	57,58
25/04/2018	SAS FORNEL FRERES		Denrées restaurant scolaire.	92,97
25/04/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE		Fournitures vallet.	395,14
25/04/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS		Petit outillage espaces verts charades.	23,22
25/04/2018	MANUTAN COLLECTIVITES		Corbeille ronde vallet.	205,08
25/04/2018	SILLIKER SA		Frais d'analyses denrées restaurant scolaire.	107,36
26/04/2018	ASSURANCES PILLIOT		Cotisation protection juridique.	600,00
03/05/2018	L'AROCHE MOTOCULTURE		Acquisition tondeuse KAAZ 5360HXA espaces verts ateliers	1 625,00
03/05/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION		Carburant véhicules 1ère quinzaine d'avril.	458,15
03/05/2018	SIRF		Denrées restaurant scolaire.	798,14
03/05/2018	SASU ADHE PUB		4 panneaux stationnement interdit + cadres police	108,96
03/05/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE		Fourniture enrobé voirie.	690,89
03/05/2018	MORTUREUX Yolande		Livres bibliothèque.	958,78
03/05/2018	L'ATELIER DU PATRIMOINE		Reliure registres d'état civil naissances mariages	3 445,80
03/05/2018	L'ATELIER DU PATRIMOINE		Reliure registres d'état civil naissances mariages	1 389,55

03/05/2018	SUEZ RV OSIS OUEST	Hydrocurage réseau pluvial avenue de la Gare.	1 992,00
03/05/2018	SASU ADHE PUB	Réfection panneau signalisation "réservé camping cars	105,60
03/05/2018	SASU ARSICAUD FROID SERVICE	Réparations sur congélateur, desserte et four restaurant scolaire	516,86
03/05/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Frais d'acte de gestion voirie rue des Bruyères.	25,00
04/05/2018	SAS FORNEL FRERES	Dentrées restaurant scolaire.	270,83
04/05/2018	SIRF	Dentrées alimentaires restaurant scolaire.	619,27
04/05/2018	ANTARGAZ	Gaz logement 22 rue des genêts.	1 513,57
04/05/2018	BMSO - POINT P	Fournitures entretien, petit outillage	1 796,34
04/05/2018	CEDEO	Fournitures entretien.	59,27
04/05/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Cartouche imprimante police municipale.	99,99
04/05/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Fabrication et pose de 6 supports pour montage et démontage drapeaux Charde	612,00
04/05/2018	BERNEZAC COMMUNICATION	Frais d'hébergement site internet ville de Montendre	907,20
04/05/2018	PAVIE Christophe	Rencontre travail du 12/12/2017 vérification conformité menus restaurant scolaire	80,00
04/05/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Fabrication et pose 3 rampes au cimetière de Charde	900,00
04/05/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Pose deux serrures sur portail cimetière Charde.	324,00
15/05/2018	BMSO - POINT P	Fournitures entretien et petit outillage.	1 097,34
15/05/2018	CEDEO	Fournitures entretien.	59,31
15/05/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Câble électrique lac.	269,57
15/05/2018	SA FABIEN MATERIAUX	Poteau de clôture	798,34
15/05/2018	SARL LC LAVAGE	84 Jetons pour lavage véhicules.	140,00
15/05/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien.	564,23
15/05/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Plants fleurs, terreau et fournitures entretien CHARDES	316,90
15/05/2018	CACC	Petit matériel ateliers.	871,09
15/05/2018	SGDS - PROPNET	Acquisition pouelles et fixations pour bassin ludique	1 282,20
15/05/2018	SARL JARDIFLOR	Chaussures à gazon, gerbe cérémonie déportés du 29 Avril	194,75
15/05/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Remplacement disjoncteur village de vacances.	1 161,34
15/05/2018	SARL ROCHE	Raccordement compteur d'eau cimetière charde.	92,26
15/05/2018	HORIS SAS	Réparation lave vaisselle cantine primaire.	303,23
15/05/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Diverses réparation sur divers matériels.	570,00
17/05/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant 2è quinzaine d'avril véhicules + gaz.	1 237,62
17/05/2018	COOPERATIVE REGIONALE	Dentrées restaurant scolaire + entrées vins d'honneur	31,48
17/05/2018	PREVOST Olivier	Pain restaurant scolaire.	130,00
17/05/2018	PREVOST Olivier	Sandwichs + pâtisseries réunion maire adjoints du 10/04/18	45,50
17/05/2018	SAS FORNEL FRERES	Dentrées restaurant scolaire.	131,86
17/05/2018	SIRF	Dentrées restaurant scolaire.	914,82

17/05/2018	TRANSFOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	797,73
17/05/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Fournitures et plants de fleurs.	116,99
17/05/2018	SARL SNM	Fournitures ateliers.	256,98
17/05/2018	SGDS - PROPNET	Produits d'entretien restaurant scolaire.	1 472,16
17/05/2018	YESSS ELECTRIQUE	Petit outillage ateliers.	680,28
22/05/2018	SARL BRICO-ONE	Acquisition groupe électrogène chardes/vallet.	847,00
22/05/2018	Cabinet Fabrice MOREAU	Mission maîtrise d'oeuvre note d'honoraires n° 4 - MSAP	1 317,84
23/05/2018	A2C SERVICES	Doubles clés + serrure.	39,50
23/05/2018	LAFARGE BETONS	Béton pose mât terrain bass ball.	1 733,28
23/05/2018	L'ECHOPPE SARL	Vêtement de travail agents restaurant scolaire + serviettes école maternelle	447,96
23/05/2018	M.M.S.17 - DELHOUME Bastien	Fourniture de descente d'eau pluviale mairie de Charde	88,00
23/05/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Produits d'entretien + couteau canine Charde.	46,52
23/05/2018	SARL BOUE FRERES	Fournitures petit outillage + réparation tracteur	13 761,95
23/05/2018	OCEDIS SAS	Produits piscine.	2 419,32
23/05/2018	L'ATELIER DU PATRIMOINE	Reliure registres d'état civil vallet de 1795 à 1832	1 410,59
23/05/2018	EURL PEPINIÈRE DE HAUTE SAINTONGE - TARDY Florent	Location serre sur 1 mois espaces verts.	300,00
23/05/2018	SUEZ RV OSIS OUEST	Vidange bacs dégraisseur restaurant scolaire.	304,64
23/05/2018	TAPHANEL Céline	Pose tête de pont impasse du bois des granges.	504,00
23/05/2018	SARL TRANSHORIZON	Frais de transport élèves école maternelle à Fontaines d'Ozillac	133,00
25/05/2018	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible Mairie.	5 520,00
25/05/2018	INTERMARCHE SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicule 1ère quinzaine mai.	978,13
25/05/2018	SAS FORNEL FRERES	Denrées restaurant scolaire.	707,77
25/05/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures vallet.	195,34
25/05/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Téléphone duo restaurant scolaire.	49,99
25/05/2018	GK PROFESSIONNAL	Vêtements de travail police municipale.	481,30
25/05/2018	ETS J M BRUNEAU SA	Fournitures bureau mairie et ateliers.	675,55
25/05/2018	SAS A VUE D'OEIL	Livres bibliothèque.	308,49
25/05/2018	TOUTAIN Julien - LIVRE MOI UNE HISTOIRE	Livres bibliothèque.	269,82
25/05/2018	WMD DIFFUSION	Fournitures scolaires école maternelle.	148,00
25/05/2018	SUEZ RV OSIS OUEST	Hydrocourage réseau eaux pluviales.	4 482,50
25/05/2018	SARL TRANSHORIZON	Frais de transport élèves école maternelle à STE GEMME	376,00
25/05/2018	SARL TRANSHORIZON	Frais transport élèves école maternelle sortie Zoo de la Palmyre	1 088,00
28/05/2018	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	Mission contrôle technique 2è versement aménagement MSAP	774,00
29/05/2018	ATLANTIC ROUTE - SOPOTP	Situation 1 lot n° 12 VRD Aménagement MSAP.	0,00
29/05/2018	LES DELICES DE L'OUEST	Denrées restaurant scolaire.	174,99

29/05/2018	SIRF	Dentrées restaurant scolaire.	914,90
29/05/2018	PRIMAGAZ - LYON	Gaz restaurant scolaire.	942,90
29/05/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Cartouches imprimante bassin ludique.	35,98
29/05/2018	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Tampons dateur + panneau accès pompiers + tirages plans et livret vente village de vacances	530,46
29/05/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Ramettes papier format A4- et A3 mairie et écoles.	359,70
29/05/2018	FABREGUE IMPRIMERIE	Reliures arrêtés et délibérations commune 2017.	318,58
29/05/2018	CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU	Formation traitement et contrôle des eaux de pisci	2 496,00
29/05/2018	CHAINTRIER SARL	Frais de transport élèves école élémentaire à TRIZAY	505,00
30/05/2018	BUREAU D'ETUDES BATIMENT E.S.G.C.B.	Honoraires maîtrise d'oeuvre n° 1 réaménagement salle des fêtes de Vallet	1 190,70
30/05/2018	HB THERMIQUE	Honoraires maîtrise d'oeuvre n° 1 réaménagement salle des fêtes de Vallet	1 190,70
30/05/2018	PUISSANT Jacques	Honoraires maîtrise d'oeuvre n° 1 réaménagement salle des fêtes de Vallet	5 556,60
06/06/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules + gaz Mai.	1 358,73
06/06/2018	LES DELICES DE L'OUEST	Dentrées restaurant scolaire.	304,36
06/06/2018	SIRF	Dentrées restaurant scolaire.	1 069,00
06/06/2018	A2C SERVICES	Double clés.	22,00
06/06/2018	BMSO - POINT P	Fournitures entretien et petit outillage.	1 234,89
06/06/2018	CEDEO	Fournitures entretien.	499,24
06/06/2018	LC BOIS	Plot chaaigner pour fabrication porte château.	212,02
06/06/2018	SARL JARDIFLOR	Plants de fleurs, petit outillage programmeur et gerbe cérémonie	694,20
06/06/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Fourniture de grilles inox filtration bassin ludique	2 356,80
06/06/2018	AUTO PNEUS SERVICE - GOURAUD Olivier	Réparation véhicule et remorque.	759,73
06/06/2018	SAS CORBI GARAGE	Réparation véhicule Boxer.	262,21
06/06/2018	SILLIKER SA	Frais d'analyses entrées restaurant scolaire.	107,36
06/06/2018	COOPERATIVE REGIONALE	Dentrées vins d'honneur.	58,34
06/06/2018	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Impression papier en-tête et enveloppes mairie.	914,40
06/06/2018	DIRECTION DE L'ENSEIGNE LA POSTE - ADV ENSEIGNE	Timbres poste Mairie.	11,40
11/06/2018	SARL GARAGE DAVID	Acquisition véhicule Renault Trafic FG DC1 ateliers	15 120,00
11/06/2018	DUREPAIRE SAS	Granulés chaudière gymnase.	2 823,36
11/06/2018	SAS FORNEL FRERES	Dentrées restaurant scolaire.	427,62
11/06/2018	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Dentrées restaurant scolaire.	1 407,90
11/06/2018	SARL SNM	Tuiles école maternelle.	4,60
11/06/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien + petit outillage ateliers.	456,04

11/06/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fouritures entretien et petit outillage chardes.	472,46
11/06/2018	SGDS - PROPNET	Produits d'entretien restaurant scolaire.	31,99
11/06/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Souris ordinateur PEL.	7,90
11/06/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Engrais et petit outillage espaces verts.	64,26
11/06/2018	SA FABIEN MATERIAUX	Petit outillage	258,12
11/06/2018	YESSS ELECTRIQUE	Petit outillage ateliers.	553,50
11/06/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Fourniture d'enrobé voirie.	700,13
11/06/2018	SARL JARDIFLOR	Terreau + plants de fleurs espaces verts Vallet.	73,65
11/06/2018	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE	Location 3 bouteilles à oxygène bassin ludique et lac	273,19
11/06/2018	RABOTIN SAS	Location conteneur château: Mai.	95,76
11/06/2018	BOULE DOMINIQUE ECOLE DE CONDUITE	Formation permis remorque GALIPAUD.	892,00
11/06/2018	SAS EURO-DROIT - MAISON DES DRAPEAUX.COM	Drapeaux pavoisement Chardes.	205,35
15/06/2018	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	625,23
15/06/2018	FERRON Bruno - Entreprise Terrassement	Location tracto pelle + terre végétale base ball.	720,00
15/06/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Fouritures entretien cantine chardes.	90,05
15/06/2018	CACC	Boite outils tiroir bimatière ateliers.	79,20
15/06/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Vêtements travail agents chardes/vallat et produit antilimace Chardes	58,41
15/06/2018	SARL GARAGE DAVID	Frais d'immatriculation véhicule Renault DF626DB ateliers	327,76
18/06/2018	Cabinet Fabrice MOREAU	Mission maîtrise d'oeuvre note d'honoraires n° 5 MSAP	1 844,98
18/06/2018	VIGEIS 17	Mission de coordination SPS 2ème acompte MSAP	388,54
18/06/2018	AGENT COMPT DU BAPOIA	Frais publication marché réaménagement salle municipale Montendre	864,00

Item : Exercer au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L. 213-3 de ce même Code, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2005 délimitant les zones soumises à droit de préemption :

Reçu le	Propriétaire	Mandataire	Nature et adresse du bien	Ston et n°	Surf parcelle	Prix	Date	Bénéficiaire	Renonc.	Date départ
29/03/2018	CTS GARAUD	Me Fabienne MASSON 1 place des Cônes 33390 BLAYE	Habitation 9 rue de Saint Savin	AC n°193	6 A 9 CA	50 000 €	05/04/2018	Mme Valérie GOICHON	X	05/04/2018

03/04/2018	CTS TEJADA	Me Vincent THIBAULT 9 quai de l'Arquebuse 78250 MEULAN-EN-YVELINES	Habitation 45 rte de Jussas	AP n°45	9 A 5 CA	69 000 €	16/04/2018	Mme Liliane BARAUD	X	16/04/2018
12/04/2018	Mme Catherine, Monique DESBORDES	Me Patricia BELLIA-MAUGAS 4 Av Jehan de Beauce 28000 CHARTRES	Habitation 43 rue des Brouillauds	AB n°108	343 m2	57 800 €	16/04/2018	M. et Mme Eric ARNAUD	X	16/04/2018
16/04/2018	M. Rodolphe HERAUD	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 21 rue du Bois des Granges	AL n°7	13 A 68 CA	130 000 €	16/04/2018	M. Michel MUGNY et Mme Musa LECOCQ	X	16/04/2018
16/04/2018	Mme Jeannine MENAUD	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 57 rue des Brouillauds	AB n°93	1 A 11 CA	37 500 €	16/04/2018	SCI CAS-BAU	X	16/04/2018
02/05/2018	M. Bruno PALLUAT DE BESSET et Mme Christine JUHEL	Me Caroline SANTOS-MAUVEZIN 2 rue du Château d'eau 33920 SAINT-SAVIN	Habitation 10 route de Jonzac	AI n°101 et 102	89 A 46 CA	250 000 €	07/05/2018	M. et Mme Jean-Philippe Christophe LECOMTE	X	07/05/2018
12/05/2018	SARL INVESTIZA CORPORATE	Me Yannick BEAUDEAU 1 avenue du Maréchal Foch 33502 LIBOURNE CEDEX	Habitation 18 rue de la Rogère	AO n°7	2 A 66 CA	15 000 €	14/05/2018	M. Augusto DA SILVA VEIRA	X	16/05/2018
23/05/2018	Sylvain MARTIN et Gaëlle LATHIERE	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 2 rue de Chez Fedon	090 A n°859, 861, 863 et 864	12 A 09 CA	135 500 €	28/05/2018	M. Pierre-Nicolas BOGAERT	X	29/05/2018
17/05/2018	Marie, Nicole, Annie, Cécile JOYE	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Terrain Le Petit Bois	AZ n°83 (ancien AZ n°3)	22 A 8 CA	27 000 €	12/06/2018	Mme Gaëlle HELLARD et M. Elwis LIMBERGERE	X	14/06/2018
18/05/2018	Paulette CHAILLOU	Me Benoît GUILHOT 52 avenue de l'Isle 33230 GUITRES	Habitation 9 rue des Brouillauds	AB n°124	85 CA	31 000 €	11/06/2018	ALK PERREIRA DA SILVA	X	14/06/2018
31/05/2018	Suzanne FONTAINE (Veuve CAILLEAU + Indivision CAILLEAU	Me Fabienne MASSON 1 Place des Cônes 33390 BLAYE	Habitation La Rogère	AN n°92	7 A 10 CA	2 800 €	12/06/2018	Mme Laetitia LEPREVOST	X	14/06/2018

31/05/2018	Cts RESTOINT	Me Fabienne MASSON 1 Place des Cônes 33390 BLAYE	Habitation rue de La Rogère	AN n°89,90 et 91	39 A 49 CA	30 000 €	12/06/2018	Mme Laetitia LEPREVOST	X	14/06/2018
------------	--------------	--	--------------------------------	---------------------	------------	----------	------------	---------------------------	---	------------